

Le 6 février 2012

Cher Monsieur,

Je vous prie tout d'abord d'excuser ma réponse tardive. Je vous remercie pour votre courrier également reçu par voie postale. J'ai lu avec attention les arguments que vous développez et j'en ai d'ores et déjà fait part à la CPU. Je ne manquerai pas dans mes prochains échanges au sein de cette instance d'échanger à ce sujet avec les différents membres.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous le cas échéant.
Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Sophie Béjean